

Fiche de procédure

Informations de base	
RSP - Résolutions d'actualité	2023/2610(RSP)
Procédure terminée	
Nécessité d'une réforme immédiate des règles internes de la Commission en vue d'assurer la transparence et la responsabilité compte tenu des conflits d'intérêts présumés	
Sujet 7.30.30.06 Lutte contre la fraude économique et corruption 8.40.03 Commission européenne	

Informations techniques	
Référence de procédure	2023/2610(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 132-p2
Étape de la procédure	Procédure terminée